



BAPTEME

Pour le baptême d'un enfant ou d'un adulte, vous pouvez prendre contact directement avec :

- l'abbé Gérald Voide, curé – 078 733 34 88
- l'abbé Jean-Michel Moix, vicaire – 079 305 02 70
- M. Stéphane Défago, diacre – 079 555 59 29

Si vous n'êtes pas domicilié dans les paroisses de la Vallée d'Illicz, vous devez vous adresser au curé de votre paroisse de domicile et lui demander une autorisation pour baptiser en dehors de la paroisse.

Dans les paroisses de la Vallée d'Illicz, une soirée de préparation au baptême est prévue pour les parents. Les parrains et marraines, qui le désirent, peuvent aussi assister à ces rencontres. Déjà présentes dans la plupart des secteurs pastoraux du diocèse et bien au-delà, ces soirées s'avèrent nécessaires pour bien comprendre le sens du baptême chrétien.

Ce qui vous est demandé :

1. De prendre contact avec le curé, le vicaire ou le diacre du secteur d'Illicz, afin d'annoncer votre désir de baptiser votre enfant, et éventuellement, de réserver une date pour la célébration. N'attendez pas trop longtemps pour faire baptiser votre enfant. L'Eglise recommande de le faire baptiser le plus tôt possible.

2. De participer à une réunion de préparation de baptême en secteur. Vous la choisirez dans le calendrier qui se trouve ci-dessous. Cette rencontre a lieu **un mercredi de 20h à 21h30**. Elle est animée par le diacre M. Stéphane Défago et regroupe plusieurs parents des paroisses de la Vallée.

Durant cette soirée sera abordé le sens du baptême qui nous unit au Christ Jésus, mort et ressuscité. Il est important de bien connaître Celui en qui nous mettons notre foi. En effet, les parents qui demandent le baptême pour leur enfant s'engagent à l'éduquer chrétiennement, en l'éveillant personnellement à la foi et en lui donnant la possibilité de suivre un parcours de catéchèse paroissiale.

3. Après avoir participé à la soirée de préparation, vous rencontrerez le prêtre ou le diacre qui célébrera le baptême de votre enfant. Avec lui vous préparerez la célébration liturgique.

Les deux premiers points de cette démarche concernent également les parents qui souhaiteraient faire baptiser leur enfant à l'extérieur de leur paroisse de domicile et ceux qui feraient appel à un prêtre autre que leur curé, leur vicaire ou leur diacre.

Le baptême nous procure un don inestimable : le don de la grâce divine, de la vie surnaturelle pour notre âme. Le baptême crée une relation nouvelle entre nous et Dieu, entre nous et l'Eglise. Il fait de nous des enfants adoptifs de Dieu le Père, des frères et sœurs de Jésus-Christ, des temples ou sanctuaires de l'Esprit-Saint. Il nous incorpore à l'Eglise, le « Corps mystique » de Jésus-Christ. Il nous rattache en ce sens à une communauté paroissiale.

Nous nous réjouissons toujours d'un baptême et nous vous aiderons à bien préparer cette fête.

Les prêtres et le diacre du secteur

***Diocèse de Sion, conseils et directives pour le ministère pastoral, liturgie et sacrements, le baptême
No 2.1.0 p. 3-4***

Parrains :

1. Prescrit : au moins une personne
2. Conditions pour que quelqu'un soit admis à remplir la fonction de parrain :
 - a) Etre choisi, en avoir les aptitudes et l'intention de remplir cette fonction ;
 - b) Avoir au moins 16 ans (le curé ou le ministre du baptême peut, pour de justes motifs, accepter un parrain plus jeune) ;
 - c) Etre catholique et confirmé, avoir reçu le sacrement de l'Eucharistie, mener une vie cohérente avec la foi et la fonction qu'il va assumer ;
 - d) Ne pas être sous le coup d'une peine canonique ;
 - e) N'être ni le père, ni la mère de la personne qui doit être baptisée.
3. Non catholique : admis uniquement avec un parrain catholique, il est alors seulement témoin du baptême
4. Il n'est pas possible de tracer dans le registre des baptêmes un parrain inscrit, de le remplacer par un autre, ni de compléter par un autre.

DATES POUR LA PREPARATION AU BAPTEME 2022

Les rencontres se déroulent à la salle sous la cure de Val-d'Illiez **les mercredis de 20h00 à 21h30** :

2022

| | |
|----|-----------|
| 26 | janvier |
| 23 | février |
| 30 | mars |
| 27 | avril |
| 25 | mai |
| 22 | juin |
| 28 | septembre |
| 26 | octobre |
| 30 | novembre |
| 21 | décembre |

Merci de contacter le diacre **M. Stéphane Défago** au **079 555 59 29** afin d'annoncer votre présence à l'une ou l'autre de ces soirées.